



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 18H00

L'an deux mille vingt, le dix juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de FOREZ-EST, légalement convoqué, s'est réuni en séance à huis clos, sous la Présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, puis de Monsieur Jean-Pierre TAITE comme nouveau Président, pour procéder à son installation suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, à l'hippodrome de Feurs.

Conformément au CGCT, le quorum est atteint.

Présents : M. Sylvain DARDOULLIER, Mme Françoise DUFOUR, M. Gilles DUPIN, Mme Catherine PALMIER, Mme Magali BLEIN, M. Jacques LAFFONT, M. Georges SUZAN, M. Christian BLANCHARD, Mme Maryvonne MOUNIER, M. Michel NEEL, Mme Jeanine RONGERE, M. Pierre VERICEL, M. Christophe GUILLARME, Mme Simone COUBLE, M. Jacques DE LEMPS, M. Jean-François RASCLE, M. Pascal VELUIRE, M. Jérôme PIGERON, Mme Marianne DARFEUILLE, Mme Sylvie DELOBELLE, M. Jean-Marc GALLEY, Mme Mireille GIBERT, M. Claude MONDESERT, M. Georges REBOUX, M. Jean-Pierre TAITE, M. Christian VILAIN, M. Marc RODRIGUE, Mme Catherine EYRAUD, M. Laurent THOMAS, M. Christian DENIS, Mme Marie-Antoinette BENY, Mme Marie-Anne MALECOT, M. Philippe MIKHAILOFF, M. Serge PERCET, M. Georges ROCHETTE, M. Gérard MONCELON, M. Jérôme BRUEL, M. Laurent MIOCHE, M. Christian MOLLARD, M. Henri BONADA, M. Julien DUCHÉ, M. Marc TISSEUR, M. Bruno CHALAYER, M. Didier BERNE, M. Patrick DEMMELBAUER, M. Pierre SIMONE, M. Gilbert GRATALOU, M. Gilles COURT, M. Dominique RORY, M. Jean-Luc POYADE, M. Frédéric LAFOUGERE, M. Yves GRANDRIEUX, M. Sébastien DESHAYES, M. Bruno COASSY, Mme Ghislaine DUPUY, M. Jean-Luc LAVAL, M. Pascal TISSOT, M. Robert FLAMAND, M. Michel BONNAND, M. Jean-Pierre BRUYERE, Mme Brigitte CHANCRIN, M. Dominique DECHANDON, M. Gérard DUBOIS, M. Christophe LALLEMAND, Mme Catherine RIOUX, Mme Valérie TISSOT, M. Bertrand VALLA, Mme Véronique CHAVEROT

Pouvoirs : M. Patrick MATHIEU donne pouvoir à M. Jean-Pierre TAITE, Mme Catherine POMPORT donne pouvoir à Mme Marianne DARFEUILLE, Mme Régine TERRAILLON donne pouvoir à M. Christian MOLLARD

Absents remplacés :

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Catherine EYRAUD

Date de la convocation : 03 juillet 2020

Date d'affichage du procès-verbal : 17 juillet 2020

La séance est ouverte à 18h07.

1. Installation du Conseil Communautaire

Le Président sortant, Monsieur Jean-Michel MERLE, ouvre la séance et procède à l'appel nominal des 71 conseillers communautaires comme défini dans l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2019 n°218/2019. Il constate le quorum et déclare que le conseil communautaire est réputé complet (tous les sièges sont pourvus) et les conseillers communautaires sont installés dans leur fonction. Compte-tenu des recommandations préfectorales liées au contexte de la crise sanitaire du Covid 19, la séance se déroule à huis clos. Il remercie la presse de leur présence et de leur assiduité aux séances du conseil

communautaire. Il précise les modalités d'organisation et de logistique permettant ainsi de respecter la distanciation et la confidentialité des opérations de vote.

En conclusion, il rappelle les atouts de la CCFE et il souhaite que se poursuive la solidarité entre Forez-Est et ses communes.

Conformément à l'article L 2122-8 du CGCT pour assurer la présidence de l'assemblée délibérante Monsieur Jean-Michel MERLE donne ensuite la parole au doyen d'âge de l'assemblée, à savoir Monsieur Julien DUCHÉ, maire de PONCINS. Ce dernier dit avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont été touchées par le Covid-19 et remercie le personnel de la CCFE pour son travail lors du confinement.

Monsieur le doyen d'âge rappelle son parcours en tant qu'élu et notamment son investissement au sein des communautés de communes que ce soit au sein de Feurs en Forez ou de Forez-Est et avec humour, il indique qu'être le doyen d'âge de l'assemblée a un inconvénient et un avantage :

- L'inconvénient : c'est qu'on est un peu vieux, mais on n'a pas choisi son âge,
- L'avantage : c'est que le doyen est certain d'atteindre l'âge des conseillers communautaires.

Monsieur le doyen d'âge dit avoir une pensée pour les élus qui ont quitté l'assemblée suite aux dernières élections municipales.

Monsieur le doyen d'âge souligne le travail réalisé sous l'impulsion de Jean-Michel MERLE pour lancer Forez-Est, pour son engagement et insiste pour que les élus s'impliquent au sein des commissions. Il souligne que la communauté de communes se construit via les élus dans le cadre des réunions de travail (commissions, bureau, ...). La communauté de communes appartient à tous les élus et chacun doit contribuer à son évolution. Il rappelle à ce sujet la présence régulière de Jean-Michel MERLE au sein des commissions et le remercie pour son écoute, son sens du compromis qui ne veut pas dire compromission.

Forts applaudissements de l'assemblée à destination de Monsieur Jean-Michel MERLE.

2. Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

Le Conseil communautaire désigne à l'unanimité Madame Catherine EYRAUD comme secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 17 juin 2020

En application du principe de continuité des engagements, il est proposé d'approuver le procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 17 juin 2020.

Décision du Conseil Communautaire pour l'approbation du PV du 17 juin 2020

POUR : 71	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPAV :
-----------	----------	--------------	---------

4. Election du Président

Constitution du bureau de vote et explication des modalités de vote :

Monsieur le doyen d'âge rappelle qu'en application des articles L 5211-1, L 5211-4, et L 5211-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur le doyen d'âge compose le bureau de vote :

Président : Monsieur Julien DUCHÉ en qualité de doyen de l'assemblée

Secrétaire de bureau de vote : la secrétaire de séance Catherine EYRAUD.

2 assesseurs à savoir les deux élus les plus jeunes de l'assemblée qui sont Madame Magali BLEIN, conseillère municipale de BELLEGARDE-EN-FOREZ, et Monsieur Jérôme BRUEL, maire de NERVIEUX.

Monsieur le doyen d'âge demande si des personnes sont candidates au poste de Président.

Monsieur Jean-Pierre TAITE propose sa candidature pour occuper cette fonction. Ce dernier indique que pour lui on ne fait les choses qu'en équipe et que derrière sa candidature il y a des hommes et des femmes issus de petites et de grandes communes et avec des expériences diverses.

Pour l'accompagner dans sa fonction de Président, il propose une équipe composée de 15 VP, à savoir :

- BERNE Didier avec comme délégation : Eau - Assainissement - GEMAPI
- VERICEL Pierre avec comme délégation : Finances
- DUBOIS Gérard avec comme délégation : Aménagement du territoire - Urbanisme - Habitat - Mobilité
- DENIS Christian avec comme délégation : Economie - Agriculture
- DUPIN Gilles avec comme délégation : Environnement - Développement durable
- COUBLE Simone avec comme délégation : Ressources humaines
- MONCELON Gérard avec comme délégation : Santé social, insertion, PLIE, Sport
- ROCHETTE Georges avec comme délégation : Gestion des Déchets
- DESHAYES Sébastien avec comme délégation : Voirie, Aménagement zones économiques
- FLAMAND Robert avec comme délégation : Travaux, Patrimoine
- MOLLARD Christian avec comme délégation : Tourisme, EPIC
- CHAVEROT Véronique avec comme délégation : Mutualisation, Contractualisation
- SUZAN Georges avec comme délégation : Petite enfance, Enfance, Jeunesse
- GUILLARME Christophe avec comme délégation : Communication, Nouvelles technologies, Informatique
- DE LEMPS Jacques avec comme délégation : Commerce, Événementiel, Culture

Monsieur Jean-Pierre TAITE indique que son équipe s'appuiera sur le projet de territoire et qu'il souhaite créer une nouvelle instance, un conseil des maires, qui se réunira avant chaque conseil communautaire. Le principe est « une commune = une voix ». Aucune décision ne sera prise s'il n'y a pas la majorité au sein de cette nouvelle instance. Monsieur Jean-Pierre TAITE insiste sur la notion de travail en équipe et la volonté d'œuvrer pour tous ; cette façon de travailler est la sienne depuis qu'il est maire et quand il était le Président de Feurs en Forez.

Monsieur le doyen d'âge demande s'il y a d'autres candidatures.

Monsieur Pierre SIMONE indique ne pas vouloir être candidat mais souhaite prendre la parole. Ce dernier lit l'allocution suivante :

« Monsieur le candidat, cher Jean-Pierre, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Avant de procéder à l'élection de notre président de communauté de communes, je souhaitais prendre la parole et vous faire part de certaines de mes réflexions.

Tout d'abord, je regrette de ne pas avoir le choix. Il y en a eu un à un moment, mais je n'ai pas tout compris. On m'a dit que quand je serai grand je comprendrai.

*J'aurais eu besoin qu'on prenne le temps de m'expliquer le projet, les objectifs envisagés, les façons de faire... Bref, que je sache **pour quoi**, plus que **pour qui**, j'allais devoir me prononcer, quelle dynamique allait m'être proposée. Mais aujourd'hui je n'ai pas le choix : donner un blanc-seing, faire confiance aveuglément...*

Certains m'ont dit : ça a toujours été comme ça. C'est partout pareil. On ne peut rien changer.

Et si ! Nous avons le choix. Au moins celui de demander. Celui de choisir. Celui de donner notre point de vue. Chacun d'entre nous représente une commune, sa commune, un conseil municipal, des électeurs.

Sur la façon de faire maintenant. J'imagine que maintenant nous prendrons tous le temps d'expliquer les choses pour que JE puisse comprendre. J'ai besoin d'explications avant de pouvoir me positionner. Qu'on me présente TOUS les enjeux. J'apprécie aussi qu'on me consulte AVANT de prendre une décision. Même si c'est une bonne décision. Même si « on sait ce qui est bon pour nous. » pour nous ? C'est qui ce NOUS ? La communauté de communes ? Le conseil communautaire ? Nos 42 communes ? Les 65 000 électeurs que nous représentons tous ?

Je suis certain que nous serons tous égaux et logés à la même enseigne, sans préférence pour les centralités, les gros bourgs. Sans privilégier les intérêts de grosses communes au détriment de celui des petites, ou de certaines petites. Et que ce qui guidera toutes nos décisions ce sera le bien commun. Le bien commun...

Enfin, nous avons un président à plein temps, son seul engagement étant la communauté de communes, et maintenant nous allons devoir apprendre à partager. Partager avec la ville de Feurs, partager avec la Région Auvergne Rhône Alpes, partager avec l'agriculture auvergnate et rhônalpine.

Alors, puisqu'il n'y a qu'un seul candidat, que nous devons voter, et qu'il n'y a pas le choix, Essayons au moins de construire un exécutif pluriel, représentatif de notre territoire, de ses sensibilités. »

Monsieur le doyen d'âge remercie Monsieur Pierre SIMONE pour son intervention

Chaque Conseiller Communautaire met son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	20
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue	26

Ont obtenu	M. TAITE	Jean-Pierre	48 Voix
	M. DARDOULLIER	Sylvain	02 Voix
	M. SIMONE	Pierre	01 Voix

Monsieur Jean-Pierre TAITE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions et assure la présidence de l'Assemblée.

Applaudissements de la salle.

Monsieur Jean-Pierre TAITE remercie les élus de leur confiance qu'ils lui ont témoignés en l'élisant Président de la Communauté de Communes de Forez-Est et réaffirme qu'il sera le Président de tous, de tous les élus, qu'il sera présent pour exercer ses fonctions de Président et qu'il a beaucoup d'optimisme pour l'avenir du territoire de Forez-Est. Il rappelle que derrière lui il a une équipe et c'est en équipe qu'il veut travailler au bénéfice de la CCFE. Il remercie Monsieur Pierre SIMONE pour son intervention et indique que les interrogations soulevées sont légitimes et précise qu'il a répondu lors de son intervention introductive et que chacune de nos voix sera reconnue pour travailler ensemble pour le territoire de Forez-Est.

5. Fixation du nombre de Vice-Présidents

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TAITE, élu Président, le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents mais avant il faut fixer le nombre de VP.

Le Président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1, L. 2122-2 et L. 5211-10 du CGCT, la communauté de communes peut disposer de 15 Vice-Présidents maximum. Au vu de ces éléments, il propose de fixer ce nombre à 15.

Décision du Conseil Communautaire pour fixer à 15 le nombre de VP pour le bureau :

POUR : 71	CONTRE :	ABSTENTION :	NPPAV :
-----------	----------	--------------	---------

Le Conseil Communautaire a donc fixé à 15 le nombre des Vice-Présidents.

6. Elections des Vice-Présidents

Monsieur le Président rappelle que l'élection des Vice-Présidents se calque sur celle du Président. Par application de l'article L 2122-7 du CGCT, l'élection des Vice-Présidents a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative. Il ne peut être élu que parmi les conseillers communautaires titulaires.

Le Président compose le bureau de vote :

Président : Jean-Pierre TAITE en tant que Président de la CCFE

Secrétaire de bureau de vote : Catherine EYRAUD

3 assesseurs : le doyen d'âge, Monsieur Julien DUCHÉ, et les benjamins de l'assemblée Madame Magali BLEIN et Monsieur Jérôme BRUEL.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Didier BERNE pour le poste de premier Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et de GEMAPI.

Monsieur Didier BERNE, élu de la commune de Rozier-en-Donzy comme adjoint en 2008 et maire de cette commune depuis 2014, présente son parcours d'élus et professionnel en insistant sur sa volonté de s'investir au sein du bureau. Il indique qu'il est un homme d'écoute, de dialogue, de consensus et travail en équipe. Il remercie l'exécutif sortant pour le bon travail réalisé et souligne le travail accompli par Jean-Michel MERLE.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 1^{er} VP.
Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	12
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

Ont obtenu	M. BERNE	Didier	59 Voix
------------	----------	--------	---------

Monsieur le Président annonce que Monsieur Didier BERNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé Premier Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Pierre VERICEL, pour le poste de deuxième Vice-Président en charge des finances.

Monsieur Pierre VERICEL, maire de Chazelles-sur-Lyon, prend la parole pour dire qu'il croit au territoire de Forez-Est et que rien ne peut se faire tout seul. Il souligne que l'équipe présentée par le Président est diverse en termes de taille des communes représentées, des sensibilités et des compétences. Enfin, il rappelle le gros travail réalisé depuis 3 ans pour agréger les 5 ex communautés de communes et pense que notre EPCI est sur les bons rails.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 2^{ème} VP.
Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	15
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	56
Majorité absolue (3)	29

Ont obtenu	M. VERICEL	Pierre	55 Voix
	M. BONADA	Henri	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Pierre VERICEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé Deuxième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gérard DUBOIS pour le poste de troisième Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité. Il indique que si ce dernier est élu, il lui demandera de travailler sur une politique contractuelle de l'habitat sans forcément passer par un PLH. Monsieur le Président rappelle ses réticences d'un tel dispositif car pour lui ce n'est pas aux services de l'Etat de décider mais aux élus d'autant plus que suite à la crise Covid-19 notre territoire a gagné en attractivité.

Monsieur Gérard DUBOIS, nouveau maire de Veauche, rappelle son parcours d'élus depuis 2001 au bénéfice de sa commune et au sein de l'ex CCPSG. Il souligne que sous l'ancienne mandature il était déjà VP.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 3^{ème} VP.

Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	09
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	62
Majorité absolue (3)	32

Ont obtenu	M. DUBOIS	Gérard	61 Voix
	M. DARDOULLIER	Sylvain	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Gérard DUBOIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé troisième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième Vice-Président. Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christian DENIS, maire de Montchal, pour le poste de quatrième Vice-Président en charge de l'économie et de l'agriculture. Monsieur Christian DENIS présente son parcours d' élu municipal et communautaire mais également son passé comme chef d'entreprise d'une PME de 60 personnes et dit qu'étant à la retraite depuis peu, il est prêt à s'investir pour le territoire de la CCFE.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste 4^{ème} VP. Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	08
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

Ont obtenu	M. DENIS	Christian	62 Voix
	M. SIMONE	Pierre	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Christian DENIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième Vice-Président. Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gilles DUPIN pour le poste de cinquième Vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable. Monsieur Gilles DUPIN, maire de Balbigny, indique qu'il est élu depuis 1989 et maire depuis 2014. Il rappelle que lors du précédent mandat, il était VP suite à la démission pour raisons personnelles de Monsieur Eric GALICHET. Cette expérience lui a permis de rencontrer des gens motivés au sein de la commission et de mettre en place le PCAET de Forez-Est avec l'aide des services. Il souligne que ce PCAET a toute sa place d'autant plus avec la crise Covid19 que le pays a connue et souligne divers enjeux tels que la lutte contre le réchauffement climatique.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 5^{ème} VP. Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	11
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu	M. DUPIN	Gilles	60 Voix
------------	----------	--------	---------

Monsieur le Président annonce que Monsieur Gilles DUPIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du sixième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Simone COUBLE pour le poste de sixième Vice-Présidente en charge des RH. Monsieur le Président dit être conscient de l'excellent travail réalisé par Brigitte BRATKO et les services depuis 2017 au niveau des RH.

Madame COUBLE, maire de Cleppé, tient d'abord à souligner l'énorme travail réalisé par les services de la CCFE sous l'impulsion de l'ancienne VP déléguée aux RH Brigitte BRATKO. C'est avec motivation qu'elle se présente à ce poste sachant qu'elle sera accompagnée par toute l'équipe RH.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 6^{ème} VP.

Monsieur Pierre SIMONE présente sa candidature.

Monsieur le Président l'invite à prendre la parole.

Monsieur Pierre SIMONE tout d'abord précise qu'il ne se présente pas contre Madame Simone COUBLE mais que sa candidature au sein de l'exécutif se veut être l'expression d'une pluralité de points de vue tout en s'engageant à porter la parole du bureau. Monsieur Pierre SIMONE ensuite indique aux conseillers communautaires qu'il est élu depuis 1996 et qu'il s'apprête à faire son second et dernier mandat en tant que maire. Il rappelle que lors du précédent mandat il siégeait à 3 commissions intercommunales : développement durable, aménagement du territoire et communication.

Il remercie l'assemblée de l'avoir écouté.

Il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	04
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34

Ont obtenu	Mme COUBLE	Simone	44 Voix
	M. SIMONE	Pierre	23 Voix

Monsieur le Président annonce que Madame Simone COUBLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamée sixième Vice-Présidente et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du septième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gérard MONCELON pour le poste de septième Vice-Président en charge de la santé, du social, de l'insertion, du PLIE et du sport.

Monsieur Gérard MONCELON, maire de Néronde, indique que Monsieur le Président lui a modifié en partie ses délégations car lors du précédent mandat, il était VP à la culture et aux sports et le remercie pour sa confiance et s'engage à faire le maximum sous sa houlette.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 7^{ème} VP.

Monsieur Henri BONADA présente sa candidature.

Monsieur le Président l'invite à prendre la parole.

Monsieur Henri BONADA, maire de PINAY, rappelle que lors de la précédente mandature il était VP sur cette délégation donc il se demande s'il a mal fait le boulot et s'interroge pourquoi on ne lui a pas indiqué qu'on ne le voulait plus comme VP. Avec humour, ce dernier fait remarquer qu'il n'a pas qu'au sommet de l'Etat qu'on peut avoir l'accent du sud-ouest mais on peut l'avoir aussi à Forez-Est.

Monsieur le Président le remercie et indique que quand il faut composer une nouvelle équipe avec 42 communes ce n'est pas facile et de plus qu'il fonctionne en terme de confiance et de feeling pour son équipe. Monsieur le Président souligne que ce choix de confier cette délégation à Monsieur Gérard MONCELON ne remet absolument pas en cause le travail réalisé par Monsieur Henri BONADA.

Il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	04
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34

Ont obtenu	M. MONCELON	Gérard	42 Voix
	M. BONADA	Henri	25 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Gérard MONCELON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé septième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du huitième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Georges ROCHETTE pour le poste de huitième Vice-Président en charge des déchets.

Monsieur Georges Rochette, 1^{er} adjoint au maire de Montrond-les-Bains, présente aux élus communautaires son expérience en tant qu'élu local depuis 2014 et remercie Monsieur le Président pour sa confiance. Il est conscient que cette délégation va être compliquée notamment avec l'harmonisation de la fiscalité des déchets mais se dit confiant et indique être persuadé que si on veut réussir notre politique des déchets c'est tous ensemble et il compte sur le soutien de tous pour réussir dans cette mission.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 8^{ème} VP.

Monsieur Julien DUCHÉ présente sa candidature.

Monsieur le Président l'invite à prendre la parole.

Monsieur Julien DUCHÉ précise qu'il n'est pas candidat contre Monsieur Georges ROCHETTE mais qu'il lui semble logique d'offrir le choix. Monsieur Julien DUCHÉ informe les conseillers sur son expérience dans le domaine des déchets. En effet, il a été le Président du SICTOM FOREZ NORD jusqu'à sa dissolution. Lors de l'ancienne mandature il siégeait activement à la commission déchets et il représentait la CCFE au sein du SYDEMER, syndicat qui traite notamment les biodéchets, le recyclage et mène une réflexion sur un nouveau centre de tri. Enfin, Monsieur Julien DUCHÉ tient à rendre hommage à Monsieur Christian FAURE, ancien maire d'Essertines-en-Donzy et ancien VP aux déchets de la CCFE, pour tout le travail réalisé depuis 2017.

Il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	03
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35

Ont obtenu	M. ROCHETTE	Georges	55 Voix
	M. DUCHÉ	Julien	13 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Georges ROCHETTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé huitième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du neuvième Vice-Président. Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Sébastien DESHAYES pour le poste de neuvième Vice-Président en charge de la voirie et de l'aménagement des zones économiques. Monsieur Sébastien DESHAYES, maire de St-Médard-en-Forez, lit le discours suivant :

« Chers collègues,

Bonsoir à toutes et à tous,

Jean Ferrat chantait que la montagne est belle, et moi ce soir, Sébastien DESHAYES, Maire de Saint-Médard-en-Forez, technicien de formation et technicien territorial depuis 28 ans dans une collectivité proche de la nôtre, je changerai juste un mot en disant que la campagne est belle.

Oui notre territoire est pittoresque et la ruralité est un atout pour demain. Cette ruralité rassemble un grand nombre des forces vives rurales, celle de la France profonde avec ses racines, ses traditions, mais aussi son savoir-faire et son savoir-vivre, un formidable potentiel qui a d'autant plus sa place après cette période de crise sanitaire.

Après le monde rural vient mon domaine de prédilection, à savoir les travaux de grande envergure et la voirie. En effet, de par ma profession, mes connaissances du territoire, j'ai eu l'immense plaisir d'assurer la vice-présidence des grands travaux et voirie à la Communauté de Communes de Forez-Est, depuis le 10 janvier 2017. Avec Sandrine LAFOUGERE, nous sommes partis d'une feuille blanche et aujourd'hui, nous avons réussi à mettre en place un pôle ingénierie et technique.

Avec mon collègue, Robert FLAMAND et notre commission voirie, nous avons travaillé ensemble sur la mutualisation et nous avons ainsi instauré un marché accord-cadre multi-attributaires de voirie. Ce concept a pour but de soulager les collectivités au niveau administratif, évitant alors les marchés publics. Nous avons également fait l'acquisition de deux radars pédagogiques, mis à disposition des communes de notre intercommunalité. Voici deux exemples cités parmi tant d'autres.

Aussi, comme le disait un romancier, « Tout est devant nous. Le chemin ne finit pas, plus on avance, plus la route s'ouvre à nos yeux ». En effet, il y a encore tant de choses à faire, à construire ensemble, telles sont les raisons de ma candidature ce soir, animée d'une volonté de continuer d'agir et de servir cette belle intercommunalité. J'ai toujours défendu et préservé ce message, il faut parfaire l'intercommunalité sans défaire les communes.

Je voudrais également témoigner d'un travail en confiance avec l'ensemble des élus et du personnel communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MERLE, qui a su insuffler un dynamisme et un professionnalisme hors pair. J'ai toujours pu compter sur sa coopération, sa fidélité, sa confiance, des qualités qui se conjuguent aussi bien au passé, qu'au présent et au futur avec notre nouveau président, Monsieur Jean-Pierre TAITE.

Alors pour finir, je vous invite à un acte collectif pour ce prochain mandat, pour bâtir ensemble l'avenir de ce beau et grand territoire, avec fidélité, loyauté et respect des engagements en votant D, comme Disponible, Déterminé, Décisionnaire, Défenseur, Défi, Démocratie, bref D comme DESHAYES Sébastien.

Je vous remercie de votre écoute et de votre attention. »

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 9^{ème} VP. Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	06
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

Ont obtenu	M. DESHAYES	Sébastien	64 Voix
	M. SIMONE	Pierre	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Sébastien DESHAYES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé neuvième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU DIXIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du dixième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Robert FLAMAND pour le poste de dixième Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine.

Monsieur Robert FLAMAND, maire de Valeille et élu local depuis 1982, présente son expérience en tant que VP aux travaux que ce soit au sein de l'ex CCFF et de la CCFE. Ce dernier insiste sur le binôme complémentaire qu'il forme avec Sébastien DESHAYES.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 10^{ème} VP.

Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	05
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

Ont obtenu	M. FLAMAND	Robert	65 Voix
	M. SIMONE	Pierre	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Robert FLAMAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé dixième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU ONZIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du onzième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christian MOLLARD pour le poste de onzième Vice-Président en charge du tourisme. Monsieur le Président remercie Véronique CHAVEROT qui est VP au tourisme au Département et qui a très bien compris le choix de Christian MOLLARD pour le tourisme au vu de l'expérience et la compétence de ce dernier.

Monsieur Christian MOLLARD, maire de Panissières depuis 2014 et élu depuis 2001, observe que la CCFE est un territoire extraordinaire qu'il parcourt régulièrement en courant, à pieds ou à vélo. Il souligne que de 2017 à 2020, il était à la commission tourisme et à l'EPIC auprès de Monsieur Claude GIRAUD et qu'à ses côtés il a beaucoup appris. Monsieur Christian MOLLARD remercie ce dernier pour son investissement. Monsieur Christian MOLLARD souhaiterait que la commission tourisme prenne toute sa place ; que ce soit les élus qui décident des grandes orientations et que l'EPIC soit le bras armé de la CCFE pour les appliquer. Pour ce mandat, il voit trois orientations :

- Partager une culture « tourisme » avec tous les maires,
- Travailler en partenariat avec le Département et la Région car le tourisme n'a pas de frontière,
- Continuer les travaux avec nos voisins de l'ouest dans le cadre de Destination Forez.

En conclusion, Monsieur Christian MOLLARD souligne que la CCFE doit marcher sur ses 2 jambes et il apprécie l'initiative de créer un conseil des maires en lien avec les commissions thématiques, concernant ces dernières il insiste sur le rôle important qu'ont à jouer au sein de ces instances les conseillers communautaires et/ou municipaux.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 11^{ème} VP.

Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	05
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

Ont obtenu	M. MOLLARD	Christian	65 Voix
	M. BONADA	Henri	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Christian MOLLARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé onzième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU DOUZIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du douzième Vice-Président. Monsieur le Président propose la candidature de Madame Véronique CHAVEROT pour le poste de douzième Vice-Présidente en charge de la mutualisation et de la contractualisation. Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il demandera à Madame Véronique CHAVEROT, si elle est élue, de réfléchir à un contrat liant la CCFE et les communes les plus rurales. Madame Véronique CHAVEROT, maire de Violay, remercie Monsieur le Président pour sa confiance et réitère des propos précédemment tenus à savoir la CCFE à de nombreux atouts et que maintenant les EPCI ont un énorme poids dans les politiques territoriales d'où l'importance des politiques contractuelles. Elle remercie Jean-Michel MERLE pour tout le travail réalisé par lui et son équipe depuis 2017.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 12^{ème} VP.

Monsieur Pierre SIMONE présente sa candidature.

Monsieur le Président l'invite à prendre la parole.

Monsieur Pierre SIMONE indique ne pas être candidat contre la personne mais reproche à cette dernière un cumul de mandats excessifs (maire, département, SMAELT, ...) qui peuvent expliquer la désaffection des citoyens lors des dernières élections.

Il est alors procédé au vote

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	04
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34

Ont obtenu	Mme CHAVEROT	Véronique	49 Voix
	M. SIMONE	Pierre	18 Voix

Monsieur le Président annonce que Madame Véronique CHAVEROT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée douzième Vice-Présidente et immédiatement installée.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU TREIZIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du treizième Vice-Président. Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Georges SUZAN pour le poste de treizième Vice-Président en charge de la petite enfance, enfance et jeunesse. Monsieur le Président explique qu'entre Monsieur Georges SUZAN et lui il existe des divergences et des engagements différents mais il veut aller au-delà des clivages politiques et indique avoir apprécié chez ce dernier sa franchise, sa compétence et son investissement lors de la création de la CCFE en 2017. Monsieur Georges SUZAN, maire de Bussièrès depuis 2008, se présente en énonçant les différents mandats qu'il a occupés en insistant sur son mandat de 1^{er} VP de l'ex CCBy avec notamment la délégation de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Il rappelle que depuis 2017, il a participé activement à la commission petite enfance, enfance et jeunesse et souligne le travail réalisé par cette

commission et M. Jacques LAFFONT. Il souhaite travailler avec les élus de la future commission notamment sur le thème de la jeunesse car la CAF n'accompagne plus cette tranche d'âge et que l'intercommunalité peut accompagner les communes sur ce sujet. Pour Monsieur Georges SUZAN quand on travaille sur le territoire de la CCFE on se doit de le faire avec et pour notre jeunesse. Enfin, ce dernier se félicite de la mise en place d'un conseil des maires sous l'impulsion de Monsieur le Président.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 13^{ème} VP.

Monsieur Jacques LAFFONT présente sa candidature.

Monsieur le Président l'invite à prendre la parole.

Monsieur Jacques LAFFONT, Maire de Bellegarde-en-Forez depuis 2008, présente son bilan depuis 2017 en tant que VP à la petite enfance, enfance et jeunesse :

- L'intégration réussie au sein de la CCFE des crèches communales,
- Le déplacement du RIAPE de Balbigny pour permettre l'agrandissement de la crèche,
- La mise en place d'accueils enfants/parents,
- La signature du CEJ,
- L'instauration de temps de partages entre les directrices des crèches intercommunales et associatives du territoire,
- La tenue tous les deux mois de la commission petite enfance, enfance, jeunesse, commission qui se déroulait dans une commune différente à chaque fois.

Monsieur Jacques LAFFONT indique qu'il a des liens très forts avec l'AMF à l'échelon national ce qui lui permet d'avoir des informations législatives et réglementaires en temps réel. De plus, étant maire de Bellegarde-en-Forez et le pôle service à la population étant situé à Chazelles-sur-Lyon cela facilite les relations avec le personnel intercommunal.

Pour l'avenir, Monsieur Jacques LAFFONT préconise :

- Le développement des ALSH en lien avec les communes pendant les vacances scolaires et les mercredis,
- Améliorer l'accueil dans les crèches et les conditions de travail des agents.

Enfin depuis 2015, Monsieur Jacques LAFFONT rappelle qu'il a suivi le projet du pôle petite enfance de Montrond-les-Bains et sachant que les travaux vont prochainement démarrer il sera la personne idéale pour les suivre.

En conclusion, Monsieur Jacques LAFFONT explique que c'est pour toutes ces raisons qu'il sollicite les suffrages et il remercie l'assemblée de l'avoir écouté.

Il est alors procédé au vote

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	01
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

Ont obtenu	M. SUZAN	Georges	41 Voix
	M. LAFFONT	Jacques	29 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Georges SUZAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé treizième Vice-Président et est immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU QUATORZIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatorzième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Christophe GUILLARME pour le poste de quatorzième Vice-Président en charge de la communication, les nouvelles technologies et l'informatique.

Monsieur Christophe GUILLARME, maire de Civens depuis 2014 et qui travaille au Casino de Montrond-les-Bains depuis 28 ans, se dit très intéressé par ce poste de VP et est conscient des forts enjeux autour de la communication et des nouvelles technologies.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 14^{ème} VP.

Monsieur Sylvain DARDOULLIER présente sa candidature.

Monsieur le Président l'invite à prendre la parole.

Monsieur Sylvain DARDOULLIER, maire d'Avezieux, indique être le VP sortant en charge de l'urbanisme, de l'eau et l'assainissement, le SPANC et le THD. C'est d'ailleurs au titre de la THD qu'il postule sur cette vice-présidence qui l'intéresse.

Monsieur Sylvain DARDOULLIER souligne qu'il a mis en place le service ADS gratuit pour les 42 communes de la CCFE et également lancé l'étude sur l'eau et l'assainissement dans le cadre du transfert réglementaire de ces compétences. Enfin, il tient à remercier Monsieur Jean-Michel MERLE pour sa confiance pendant ces 3 années.

Monsieur Philippe MIKHAILOFF, conseiller communautaire de Montrond-les-Bains, demande à Monsieur Sylvain DARDOULLIER pourquoi il a renoncé à l'élection du Président et que beaucoup d'élus ont été surpris de cette décision.

Ce dernier lui répond qu'il n'a pas voulu y aller pour ne pas mettre des maires dans l'embarras et qu'il a souhaité privilégier l'intérêt général et l'institution.

Monsieur Jean-Pierre TAITE souligne que pour lui l'intérêt général est également important et c'est pour cette raison qu'il a fait certains choix car dans l'historique de la CCFE et notamment au moment de la fusion cette notion d'intérêt général n'a pas été toujours de mise.

Il est alors procédé au vote

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	71
A DEDUIRE : bulletins blancs et nuls	02
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

Ont obtenu	M. GUILLARME	Christophe	40 Voix
	M. DARDOULLIER	Sylvain	29 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Christophe GUILLARME ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quatorzième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

ELECTION DU QUINZIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quinzième Vice-Président.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Jacques DE LEMPS pour le poste de quinzième Vice-Président en charge du commerce, de l'événementiel et de la culture.

Monsieur Jacques DE LEMPS de façon humoristique se présente et démontre via ses expériences professionnelles et d'élus les raisons pour lesquelles ce poste de 15^{ème} VP l'intéresse et qu'il est prêt à y consacrer du temps.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres personnes candidates au poste de 15^{ème} VP.

Aucune autre candidature, il est alors procédé au vote.

1^{ER} TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :	70
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls	15
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	55
Majorité absolue	28

Ont obtenu	M. DE LEMPS	Jacques	54 Voix
	M. SIMONE	Pierre	01 Voix

Monsieur le Président annonce que Monsieur Jacques DE LEMPS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé quinzième Vice-Président et immédiatement installé.

Applaudissements de la salle.

Le Bureau est composé du Président et des 15 Vice-Présidents élus.

Monsieur le Président informe que les élus désignés Vice-Présidents se rencontreront le jeudi 16 juillet à 14h00 à Epercieux-Saint-Paul pour une réunion de Bureau.

Monsieur Christian BLANCHARD, conseiller communautaire de Chazelles-sur-Lyon, interpelle Monsieur le Président pour constater qu'au sein du bureau il y aura 13 hommes pour 2 femmes et que la parité sera loin d'être la règle.

Monsieur le Président répond que ce constat est juste mais que lors du conseil des maires qui sera l'instance la plus importante de la CCFE, il y aura plus de femmes.

7. Lecture de la charte de l'élu local

Une lecture de la charte de l'élu local a été réalisée par Monsieur le Président.

8. Questions diverses

9. Décisions du Président

N°pièce registre	date	objet	contenu	visa SP
92	11/06/2020	Admission en non valeurs sur le budget annexe "Ordures ménagères CCFE"	D'approuver la liste n° 4067671432 en date du 25 mai 2020 émise par le trésorier de Feurs, pour un montant de recettes de 23.244,26 € à admettre en non-valeur à l'article 6541 pour le Budget « Ordures Ménagères CCFE » de la CCFE.	12/06/2020
93	11/06/2020	Admission en non valeurs sur le budget annexe "Immobilier d'entreprises FL"	D'approuver la liste n° 3736830532 en date du 25 mai 2020 émise par le trésorier de Feurs, pour un montant de recettes de 0,95 € à admettre en non-valeur à l'article 6541 pour le Budget « IMMOBILIER d'ENTREPRISES FL » de la CCFE.	12/06/2020
94	11/06/2020	Effacement de dettes sur le budget annexe "Ordures ménagères CCFE"	D'émettre un avis favorable pour admettre en « créances éteintes » à l'article 6542, des créances irrécouvrables sur le budget annexe « Ordures Ménagères CCFE » de la CCFE pour la somme de 8.754,20 €.	12/06/2020
95	11/06/2020	Acquisition de la parcelle cadastrée section ZI numéro 45 sur la commune de Nervieux ZA des Longes	D'acter que la vente sera passée par acte notarié. D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte de vente requis. Dit que les droits et frais d'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.	12/06/2020
96	11/06/2020	Convention d'autorisation d'occupation d'une partie du parking du magasin Netto - covoiturage	D'approuver et de signer le projet de convention.	12/06/2020
97	16/06/2020	Modification du règlement intérieur et du plan d'organisation de la surveillance et des secours piscine intercommunale Forez Aquatic	D'approuver et de signer les projets de Règlement Intérieur et du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.	19/06/2020
98	18/06/2020	Avenant n°1 convention portant attribution d'une subvention et la mise à disposition des plateformes de déchets verts pour	D'approuver et de signer le projet d'avenant n°1 entre la CCFE et la Fédération Départementale des Comités de Développement. Dit que la convention initiale porte, dès la signature de l'avenant n°1 sur les années 2019, 2021 et 2022. Dit que les crédits budgétaires prévus initialement pour les années 2020 et 2021 seront reportés sur les années 2021 et 2022.	22/06/2020

		une collecte de pneus agricoles		
99	18/06/2020	Extension télécom pour la SCI Gost - ZAC du Forum à Feurs par le SIEL	D'approuver que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux « d'extension télécom ZAC d Forum ». D'approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la collectivité, étant entendu qu'elle sera calculée sur le montant réellement exécuté. Dit que les crédits budgétaires sont prévus sur le budget annexe FF zones économiques.	22/06/2020
100	18/06/2020	Avenant n°1 missions de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation/const ruction et la mise aux normes de la déchetterie de Chazelles-sur-Lyon	De prendre acte du coût prévisionnel définitif des travaux (1.436.031,50 € HT) et du nouveau forfait de rémunération des honoraires de la maîtrise d'œuvre (95.208,89 € HT) ainsi que leur répartition. De signer le projet d'avenant n°1	22/06/2020
101	18/06/2020	Exonération temporaire du paiement du loyer des ateliers d'artistes et du restaurant du site de la Chapellerie Chazelles-sur-Lyon	D'exonérer de façon exceptionnelle les artistes des ateliers de créateurs du site de la Chapellerie à Chazelles-sur-Lyon occupés par Mesdames Schieberlein, Tardy, Klein et Messieurs Lyonnet, Karagueuzian et Monsieur Viricel gérant du restaurant « Au Chapelier Gourmand » du paiement des loyers et des charges locatives pour le mois de juin 2020. Les titres de recettes correspondants au mois de juin 2020 ne seront pas émis par la CCFE.	22/06/2020
102	18/06/2020	Exonération temporaire du paiement du loyer d'un local professionnel - Maison médicale Panissières	De ne pas titrer le loyer et les charges locatives de mai 2020 à Madame RODOT. Le 1 ^{er} loyer titré par la CCFE sera donc celui du mois de juin 2020.	22/06/2020
103	25/06/2020	Acquisition terrain indivision BLANCHARD	D'approuver l'acquisition du bien de l'indivision BLANCHARD par la CCFE sis à VEAUCHE et ce pour un prix de 59 850 €. D'acter que les frais d'acquisition sont à la charge de la CCFE.	26/06/2020
104	25/06/2020	Acquisition terrain indivision LASSABLIERE	D'approuver l'acquisition du bien de l'indivision LASSABLIERE par la CCFE sis à VEAUCHE et ce pour un prix de 213 003 €. D'acter que les frais d'acquisition sont à la charge de la CCFE.	26/06/2020
105	25/06/2020	Avenant n°1 transports scolaires	D'approuver et de signer l'avenant N°1, à l'accord-cadre « transports scolaires à destination des piscines « Forez Aquatic » et « Nautiform ».	26/06/2020
106	25/06/2020	Mise à disposition d'une canalisation d'eau de la piscine	D'approuver et de signer le projet de convention entre la CCFE et la Ville de Feurs.	26/06/2020
107	25/06/2020	Versement des indemnités d'évictions agricoles au GAEC du Chazet	D'approuver le versement par la CCFE au GAEC du CHAZET, une fois les terrains tous acquis par la CCFE, des indemnités d'évictions pour un montant de 106 000 €.	26/06/2020

108	25/09/2020	Suspension des loyers résidence et ateliers partagés	De suspendre le paiement des loyers sur les mois d'avril et mai 2020 au profit des entreprises suivantes : ARTESOL, ART VISION, COLLMAN SOLUTIONS, DIGITS, Sylvain GIRAUDIER, Terrasses Bois et Menuiseries, INNOVATION SYSTEMES, INNOVATION TECHNOLOGIES. De reporter le paiement desdits loyers et charges éventuelles sur septembre, octobre, novembre et décembre 2020 (1 /4 du montant dû reporté mensuellement à partir de septembre), Les titres de recettes correspondants aux deux mois de loyers y compris charges si elles existent ne seront pas émis par la Communauté de Communes de Forez-Est, A compter de juin 2020, les titres seront de nouveau émis normalement selon les dispositions des baux signés.	26/06/2020																																																																																																																																																																																																
109	25/06/2020	Achat de matériels industriels	D'approuver et de signer le devis de la Société dénommée TDF, Transmission du Forez, et ce pour un montant hors taxe de 17 600 € et de passer commande.	26/06/2020																																																																																																																																																																																																
110	26/06/2020	Participation fonds Région Unie et mise en place aide Covid petites entreprises	D'approuver la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par les communes, les EPCI et la Métropole de Lyon précisant l'abondement au fonds Région Unie et la délégation par la Région de l'aide spécifique Aide COVID 19 petites entreprises avec points de vente. D'approuver la convention de participation au fonds Région Unie qui fixe les modalités d'intervention et de process de mise en œuvre des aides. D'acter que la contribution financière de la CCFE au fonds Région Unie est fixée à 259 898 €.D'approuver la délégation de la Région pour mettre en œuvre un dispositif d'aide spécifique au territoire Forez-Est : aide COVID-19 petites entreprises avec points de vente et son règlement. D'inscrire au budget général d'investissement à l'article 27 631 le montant de 259 898 € pour permettre d'abonder le fonds Région Unie. D'inscrire au budget général de fonctionnement à l'article 6745 le montant de 600 000 € consacré à l'aide COVID -19 petites entreprises avec points de vente. De prévoir les crédits nécessaires par une décision modificative budgétaire.	26/06/2020																																																																																																																																																																																																
111	26/06/2020	Traitement phytosanitaire voie ferrée MLB BELLEGARDE	D'approuver et de signer le devis de la SARL LAURENT Pascal, et ce pour un montant hors taxe de 7670.00 €, et de passer commande.	26/06/2020																																																																																																																																																																																																
112	29/06/2020	DM n°1 - budget général pour le versement des aides covid-19	D'apporter les modifications budgétaires suivantes au budget « général » 2020 de Forez-Est :	29/06/2020																																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="12">DM 1 BG - aides COVID 19</th> </tr> <tr> <th colspan="12">INVESTISSEMENT</th> </tr> <tr> <th colspan="6">depenses</th> <th colspan="6">recettes</th> </tr> <tr> <th>COMPTE</th> <th>OR</th> <th>CHAPITRE</th> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>MONTANT</th> <th>COMPTE</th> <th>OR</th> <th>CHAPITRE</th> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>27631</td> <td>R</td> <td>27</td> <td>110</td> <td>90</td> <td>260 000,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>21311</td> <td>R</td> <td>21</td> <td>123</td> <td>020</td> <td>-260 000,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <th colspan="12">FONCTIONNEMENT</th> </tr> <tr> <th>COMPTE</th> <th>OR</th> <th>CHAPITRE</th> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>MONTANT</th> <th>COMPTE</th> <th>OR</th> <th>CHAPITRE</th> <th>OPERATION</th> <th>FONCTION</th> <th>MONTANT</th> </tr> <tr> <td>6745</td> <td>R</td> <td>67</td> <td></td> <td>90</td> <td>600 000,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>022</td> <td>R</td> <td>022</td> <td></td> <td></td> <td>-600 000,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00 €</td> </tr> </tbody> </table>					DM 1 BG - aides COVID 19												INVESTISSEMENT												depenses						recettes						COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT	COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT	27631	R	27	110	90	260 000,00 €							21311	R	21	123	020	-260 000,00 €																																				0,00 €						0,00 €	FONCTIONNEMENT												COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT	COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT	6745	R	67		90	600 000,00 €							022	R	022			-600 000,00 €																																				0,00 €						0,00 €
DM 1 BG - aides COVID 19																																																																																																																																																																																																				
INVESTISSEMENT																																																																																																																																																																																																				
depenses						recettes																																																																																																																																																																																														
COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT	COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT																																																																																																																																																																																									
27631	R	27	110	90	260 000,00 €																																																																																																																																																																																															
21311	R	21	123	020	-260 000,00 €																																																																																																																																																																																															
					0,00 €						0,00 €																																																																																																																																																																																									
FONCTIONNEMENT																																																																																																																																																																																																				
COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT	COMPTE	OR	CHAPITRE	OPERATION	FONCTION	MONTANT																																																																																																																																																																																									
6745	R	67		90	600 000,00 €																																																																																																																																																																																															
022	R	022			-600 000,00 €																																																																																																																																																																																															
					0,00 €						0,00 €																																																																																																																																																																																									
113	29/06/2020	Vente lot 8 et parcelle D 989 à la société AZ - ZA	D'acter la cession d'une parcelle de terrain d'environ 1 631 m ² représentant le lot n°8, ainsi qu'une parcelle de terrain d'environ 10 m ² à la Société dénommée « AZ »	02/07/2020																																																																																																																																																																																																

		Les Places Civens	et ce au prix de 25 € HT le m ² .	
114	29/06/2020	Protocole en période de crise sanitaire - annexe au règlement intérieur	D'approuver l'annexe de « gestion de crise sanitaire » au règlement intérieur à destination du personnel de la CCFE. Ce document sera annexé au Règlement intérieur à destination du personnel de Forez-Est.	02/07/2020
115	29/06/2020	Vente à paiement échelonné au profit de la SCI CHAZILLON suspension des redevances Avril et Mai 2020	De suspendre le paiement des redevances mensuelles sur les mois d'avril et mai 2020 dans le cadre de la vente à paiement échelonné au profit de la SCI Chazillon. De reporter le paiement de ces redevances mensuelles sur les mois de décembre 2022 et janvier 2023. De signer le projet d'avenant n°3 modifiant le calendrier des échéances mensuelles restantes à verser.	07/07/2020
116	29/06/2020	Vente à paiement échelonné au profit de la SARL Transports Marius Fougère suspension des redevances Mai et Juin 2020	De suspendre le paiement des redevances mensuelles sur les mois de mai et juin 2020 dans le cadre de la vente à paiement échelonné signée le 08 juin 2017 au profit de la SARL Transports Marius Fougère. De valider la reprise du paiement de l'échéance à partir du 1er juillet 2020 pour se terminer en mai 2023. De signer le projet d'avenant n°1 modifiant le calendrier des échéances mensuelles restantes à verser.	07/07/2020
117	29/06/2020	Alimentation électrique et télécom - ZA des Gagères - Violay par le SIEL	D'approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la collectivité, étant entendu qu'elle sera calculée sur le montant réellement exécuté. Dit que les crédits budgétaires seront prévus sur le budget annexe Za des Gagères.	07/07/2020
118	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit des écoles primaires privées et publiques de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable	D'approuver et de signer le projet de convention entre la CCFE et la CC des Vals d'Aix et Isable quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic » pour les écoles primaires privées et publiques.	07/07/2020
119	07/07/2020	Mise à disposition des installations des centres aquatiques "Forez Aquatic" et "Aqualude" entre la CCFE et LFA	D'approuver et de signer le projet de convention entre la CCFE et Loire Forez Agglomération quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations des centres aquatiques « Forez Aquatic » et « Aqualude » au profit des RPI.	07/07/2020
120	07/07/2020	Mise à disposition des installations dU centre aquatique intercommunal "Nautiform" au profit des écoles primaires privées et publiques des communes de Cuzieu et de Veauche et du collège de Veauche	D'approuver et de signer le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et la Communauté de Communes de Forez-Est quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Nautiform » par les écoles primaires privées et publiques des communes de Veauche et de Cuzieu ainsi que du collège Antoine Guichard de Veauche.	07/07/2020

121	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit de l'école primaire de la commune de Neulise	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et la Commune de Neulise quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	07/07/2020
122	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Sou des Ecoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Saint-Priest-la-Roche /Vendranges	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Sou des écoles du RPI Saint Priest la Roche/Vendranges quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	07/07/2020
123	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Sou des Ecoles de St Just en Chevalet	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Sou des écoles de St Just en Chevalet quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	07/07/2020
124	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Sou des Ecoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Champoly/Chausseterre	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Sou des écoles du RPI Champoly/Chausseterre quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	07/07/2020
125	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège Michel MONTAIGNE de Balbigny	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège Michel Montaigne de Balbigny quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal «Forez Aquatic».	07/07/2020
126	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège Champagnat de Feurs	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège Champagnat quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	07/07/2020

127	07/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège Le Palais de Feurs	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège le Palais quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	07/07/2020
128	08/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège/Lycée Saint Pierre de Montrond-les-Bains	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège/Lycée Saint Pierre, quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	09/07/2020
129	08/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège des Montagnes du Matin de Panissières	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège Des Montagnes du Matin quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	09/07/2020
130	08/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège Papire Masson de Saint-Germain-Laval	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège Papire Masson quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	09/07/2020
131	08/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège Le Breuil de Saint-Just-en-Chevalet	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège Le Breuil quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	09/07/2020
132	08/07/2020	Mise à disposition des installations du centre aquatique intercommunal "Forez Aquatic" au profit du Collège Saint Camille de Saint-Just-en-Chevalet	D'approuver et de signer le projet de convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et le Collège Saint Camille quant à la mise à disposition et l'utilisation des installations du centre aquatique intercommunal « Forez Aquatic ».	09/07/2020
133	08/07/2020	Convention entre la CCFE et l'association Air Club du Forez gestionnaire de l'aérodrome de Feurs-Chambéon	D'approuver et de signer le projet de convention.	09/07/2020

134	09/07/2020	Convention de financement relative à l'accueil de jeunes du territoire de Forez-Est entre la CCFE et la MJC de Feurs	D'approuver le projet de convention.	09/07/2020
135	09/07/2020	Abrogation de la décision n°248-2018 en date du 18 décembre 2018 - acte constitutif d'une régie de recettes pour la vente de cartes d'accès aux déchetteries de la CCFE, le remplacement de bacs et la vente de composteurs	La présente décision abroge la décision n°248-2018 portant acte constitutif d'une régie de recettes pour la vente de cartes d'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes de Forez-Est, le remplacement de bacs et la vente de composteurs. Il est institué une régie de recettes pour la vente de cartes d'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes de Forez-Est, le remplacement de bacs et la vente de composteurs auprès du Service Déchets de ladite communauté de communes permettant l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.	10/07/2020

Monsieur le Président informe les élus qu'une séance du Conseil Communautaire aura lieu lundi 27 juillet à 18h00 à la salle de l'Equiforum. Exceptionnellement ce conseil aura lieu un lundi mais le jour du mercredi sera conservé pour les autres conseils. Par contre, Monsieur le Président propose d'avancer à 18h les séances des conseils communautaires suite à plusieurs remarques. 39 élus communautaires sont d'accord avec cette proposition qui est entérinée.

Des élus indiquent que le 27 juillet, il y a les élections au SIEL et que de ce fait un certain nombre d'élus de la CCFE seront absents.

Monsieur le Président observe qu'il est nécessaire de se réunir avant fin juillet et qu'il sait par ailleurs que le mercredi 29 juillet des élus seront également absents. Monsieur le Président garde cette date et indique vouloir appeler le Président du SIEL.

De plus, Monsieur le Président indique qu'un Conseil des maires aura lieu le mercredi 22 juillet à 17h.

En conclusion, Monsieur le Président remercie les élus, les assesseurs, la secrétaire de séance et le personnel administratif de la CCFE pour leur présence et leur implication pour le bon déroulement de cette séance d'installation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45.

Jean-Pierre TAITE
Président